

## Société de chasse de Vic-Fezensac

Questions au président de la chasse avant l'assemblée générale qui se tiendra le 18 août



Société de chasse de Vic-Fezensac

Un effectif stable de chasseurs

Jeudi 18 Août à 21 heures, salle de la mairie, la Société de Chasse tiendra son assemblée, bilan de la saison et perspectives pour 2016- 2017. Rencontre avec le Président Alain Agut.

Journal du Gers : Combien de permis avez-vous enregistrés pour cette ouverture ? Y a-t-il de jeunes chasseurs ?

Alain Agut : nous restons à un effectif stable de 120 chasseurs - Les jeunes sont peu nombreux mais tout de même suffisants pour remplacer les anciens et maintenir notre société à un effectif raisonnable.

J.du Gers : Comment s'est passée la saison de chasse ?

A.A : On note que la société se divise en 2 parties égales : 50 % pour le petit gibier et 50 % pour le gibier de battue : chevreuil (notre plan de chasse était de 76) et sangliers (nous en avons abattu une quinzaine) Nous n'avons pas obtenu la licence d'été pour le sanglier, le nombre de réclamations de dégâts dans les récoltes étaient peu nombreuses. Nous chassons donc le sanglier de Décembre à février.

J.du Gers : La société de Vic mène-t-elle des battues contre les prédateurs, comme le renard par exemple, ?

A.A / Nous menons des battues en même temps, que celles des sangliers, nous en avons supprimé 40 - mais nous nous posons des questions, car le renard est aussi un actif destructeur de rats des champs. J.du G / Quelle a été votre politique de repeuplement ?

A.A / Nous n'intervenons pas dans le domaine du lièvre, la reproduction est bonne et avec le respect limitatif des prises, c'est un gibier à population importante sur notre territoire de chasse. Nous avons lâché en deux fois 400 perdreaux et 400 faisans dans le territoire GIC de Roquebrune à Vic, avec l'interdiction de tirer sur les femelles.

J.du G. Quels sont les conseils du président aux chasseurs de la Saint Hubert ?

A.A / Les rapports avec les propriétaires sont bons, continuons à respecter les récoltes et évitons de chasser trop près des habitations.

Recueilli par Pierre DUPOUY



Chasse au sanglier autrefois